



Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement de l'école secondaire Barthélemy-Joliette tenue le 27 octobre 2020 à l'agora de l'école.

SONT PRÉSENTES ET PRÉSENTS

Robert Jacob jr, directeur de l'école

PARENTS

Véronick Beaulieu

Caroline Blouin

Virginie Bolduc

Évangéline Duhaime

Sylvie Labelle

Cathy Marticotte

Julie Coutu, substitut

PERSONNEL GESTIONNAIRE

Mélanie Beausoleil, gestionnaire administrative

Caroline Rondeau, directrice adjointe

PERSONNE DU PUBLIC

Marie-Soleil Brière – Stagiaire en enseignement d'Yves Thibault

Mathieu Lacoursière

MEMBRES DU PERSONNEL

Carl Geoffroy, personnel enseignant

Patrick Léveillé, personnel enseignant

Guillaume Massé, personnel enseignant

Yves Thibault, personnel enseignant

Ernesto Castro, personnel professionnel

Lise Desrosiers, personnel soutien

ÉLÈVES

Emy Rondeau, élève

Jonathan Lauzon, élève

Étienne Couture, directeur adjoint

Mathieu Aubin, directeur adjoint

Secrétaire des rencontres : Marie-Josée Laporte, secrétaire d'école

La séance virtuelle est ouverte à 16 h 50 heures.

1. Élection à la présidence du conseil d'établissement 2020-2021

Les membres du conseil d'établissement s'étant déjà consultés afin de voir l'intérêt de chacun pour la présidence et ainsi élire une personne à ce poste pour l'année scolaire 2020-2021;

Il est convenu que Mme Sylvie Labelle soit nommée présidente du conseil d'établissement pour un mandat d'une année et que Mme Évangéline Duhaime soit nommée à la vice-présidence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Évangéline Duhaime il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

Proposé

Modifié Ajouts

9.1 a) Activité du département de l'éducation physique (pièce jointe) et activité de l'Halloween

9.6 Formation obligatoire en ligne pour les membres du CÉ – ministère

CEBJ – 201027- 001

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 septembre 2020

Sur proposition de Mme Véronick Beaulieu il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CEBJ – 201027- 002

3.1 *Suivi*

Il n'y a pas de suivi

4. Question(s) du public

Deux personnes sont en virtuel. Une question est posée quant à savoir s'il y a entente pour les gymnases entre l'école et la ville de Joliette considérant l'indisponibilité des gymnases. Monsieur Robert Jacob explique que les gymnases ne sont pas disponibles en raison de la situation actuelle liée aux mesures sanitaires de la COVID et à la demande de main-d'œuvre supplémentaire qu'occasionnerait l'ouverture des gymnases en soirées et le week-end.

5. Adoption des règles de procédures pour les séances du CÉ (document envoyé par courriel)

CONSIDÉRANT que le document *Règles et procédures pour les séances du conseil d'établissement* doit être adopté, comme ce document a déjà été envoyé par courriel aux membres, la présidente demande si les membres ont des questions concernant ce document. Aucune question n'est posée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Yves Thibault, il est résolu à l'unanimité d'adopter le document *Règles et procédure pour les séances du conseil d'établissement 2020-2021*.

CEBJ – 201027- 003

6. Dénonciation d'intérêt

CONSIDÉRANT l'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique* énonçant que tout membre du conseil d'établissement qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'école doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur de l'école, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question;

Considérant que la dénonciation requise se fait lors de la première séance du conseil, monsieur Jacob demande s'il y a des membres qui doivent remplir le formulaire prévu à cet effet. Aucun membre ne demande le formulaire.

7. Point(s) de la présidente

7.1 Courrier

Il n'y a pas de courrier.

8. Point(s) du représentant des élèves

Les élèves expliquent les difficultés engendrées par la COVID dans leur quotidien et leurs activités. Ils précisent qu'ils essaient tout de même d'avoir du plaisir dans le respect des mesures sanitaires. Unification de l'école, favoriser les différences, accommodation pour la fête de l'Halloween aux élèves qui ont de l'enseignement à distance.

9. Point(s) de la direction

9.1 Activités avec ou sans dérangement à l'horaire (ANNEXE 9.1 – document envoyé par courriel)

9.1 a) Activité du département de l'éducation physique (pièce jointe) et activité de l'Halloween

Le tableau a été envoyé à chaque membre. La direction demande si les membres ont des questions. Aucune question n'est posée.

Sur proposition de Mme Caroline Blouin, il est résolu à l'unanimité d'adopter les activités présentées.

CEBJ – 201027- 004

9.2 Activités de financement (ANNEXE 9.2 – document envoyé par courriel)

Le tableau a été envoyé à chaque membre. La direction demande si les membres ont des questions. Aucune question n'est posée.

Sur proposition de Caroline Blouin il est résolu à l'unanimité d'adopter les activités de financement présentées.

CEBJ – 201027- 005

9.3 Présentation de soumissions (ANNEXE 9.3 – document envoyé par courriel)

Les soumissions ont été envoyées par courriel. La direction demande si les membres ont des questions. Mme Virginie Bolduc donne quelques précisions sur la demande de vente de chandail pour le basketball parascolaire féminin.

Sur proposition de Mme Virginie Bolduc il est résolu à l'unanimité d'adopter la soumission choisie comme présentée.

CEBJ – 201027- 006

9.4 Présentation des activités parascolaires de Marie-Pierre Lafond (ANNEXE 9.4 – document envoyé par courriel)

Le tableau a été envoyé à chaque membre. La direction précise qu'en zone rouge les activités ne peuvent avoir lieu, mais elles sont tout de même proposées afin qu'elles soient approuvées lorsque la situation permettra la reprise de celles-ci. Quelques questions sont posées auxquelles M. Jacob répond.

Sur proposition de Mme Évangéline Duhaime, il est résolu à l'unanimité d'adopter les activités parascolaires comme présentées.

CEBJ – 201027- 007

9.5 Présentation du plan d'urgence en cas de fermeture (confinement) (ANNEXE 9.5 – document envoyé par courriel)

Considérant la nécessité d'établir un plan d'urgence en cas de fermeture (confinement) et à la demande du Centre de service scolaire des Samares, un plan d'urgence a été conçu et a été envoyé par courriel afin d'être présenté aux membres du CÉ. Quelques questions sont posées auxquelles la direction répond.

9.6 Formation obligatoire en ligne pour les membres des CÉ – ministère

La secrétaire d'école acheminera tous les documents en lien avec la formation obligatoire aux membres du CÉ.

6. Rapport de la représentante du comité de parents

La représentante mentionne qu'il y a eu élection pour les personnes remplaçantes et précise aux membres qu'il y aura un webinaire sur le site de la FCPQ.

7. Autre(s) point(s)

Les ajouts ont été indiqués au point 2.

8. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine séance est fixée au 15 décembre 2020 à 16 h 45.

9. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Yves Thibault, il est résolu que la séance soit levée à 17 h 42.

CEBJ – 201027- 009

Robert Jacob jr.
Directeur de l'école

Sylvie Labelle
Présidente

Marie-Josée Laporte
Secrétaire de la séance